

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Septembre 2020

129X20

MODIFICATION ANNEXE DELIBERATION **N°89X20 DU 17 JUILLET 2020**

Par délibération 89X20 du 17 juillet 2020, le Conseil Municipal a proposé de rembourser des élèves de l'école municipale de musique et d'art dramatique du paiement du dernier trimestre de l'année scolaire 2019/2020 suite à la fermeture de l'établissement dû à la crise sanitaire.

L'annexe jointe a été modifiée afin qu'apparaisse le prénom des parents pour un remboursement.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- DÉCIDE de rembourser les sommes versées

- SE PRONONCE comme suit:

POUR :	35
CONTRE :	0
ABSTENTION :	0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 25 Septembre 2020
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI

Annexe
Élèves École Municipale de musique et d'art dramatique

NOMS	MONTANT A REMBOURSER
BAILET Serge	113,00 €
CONTE Régis	90,00 €
CLEMENT Laurent	173,00 €
FABIANELLI Michel	130,00 €
GOMEZ Cédric	173,00 €